

Conformément à la loi sur la Bourse suisse,
Gétaz Romang Holding S.A., CH-1800 Vevey

communiqué:

En date du 29 mai 2006, M. Sébastien Mottier, domicilié à 1865 les Diaberets, Suisse, a annoncé qu'il détient une participation de plus de 5% du capital actions.

A la suite de la liquidation de la succession de feu sa mère Martine Mottier-Miauton, M. Sébastien Mottier a repris 31 927 actions nominatives, soit 6,651% des actions de Gétaz Romang Holding SA.

Gétaz Romang Holding S.A.